



M<sup>me</sup> Marie-Josée Pelletier  
Conseillère en régimes d'assurance collective

## Chronique FQM Assurances – Assurance collective

# FQM Assurances bonifie son offre de services avec l'ajout d'un Programme d'assurance accident pour les organismes municipaux

Depuis la création de son service d'assurance, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a toujours cherché à bonifier son offre de services afin de répondre aux besoins des organismes municipaux. D'abord avec la mise sur pied d'un service d'assurance collective, puis avec le rachat des droits de distribution des produits de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). C'est dans cet esprit de développement que, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, un nouveau programme d'assurance accident pour les organismes municipaux s'ajoute à l'offre de services de FQM Assurances (FQMA). Ce nouveau programme, proposé en collaboration avec la compagnie d'assurance **AIG du Canada**, permet aux organismes municipaux d'obtenir certaines protections en cas d'accident dans le cadre d'une activité municipale.

### Ce programme comporte trois volets pouvant être souscrits distinctement :

- Pompiers et premiers répondants;
- Cadres, dirigeants (élus) et employés;
- Bénévoles et brigadiers scolaires.

### Que couvre l'assurance accident ?

L'assurance accident permet d'obtenir une aide financière afin de couvrir les pertes pécuniaires ou certaines dépenses supplémentaires occasionnées par une blessure ou un décès accidentels.

Ce type d'assurance pourrait couvrir, par exemple :

- Un pompier volontaire qui décède de façon accidentelle lors d'une intervention incendie;
- Un élu qui subit un accident lors d'un déplacement ou d'une activité en lien avec son rôle d'élu municipal;
- Un bénévole qui offre du temps au comité de loisirs et subit une blessure dans le cadre d'une activité organisée par la municipalité.

### Choix d'options de couverture

Plusieurs choix d'options de couverture sont disponibles pour chaque catégorie et incluent, entre autres :

- Une protection d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, dont une indemnité en cas d'invalidité totale et permanente;
- Pour certaines catégories, la possibilité d'inclure ou non des prestations d'indemnité hebdomadaire;
- Une indemnité en cas de fractures;
- Des prestations pour le remboursement de certains frais :
  - Hospitalisation;
  - Frais médicaux et soins dentaires;
  - Réadaptation professionnelle/frais d'études d'un enfant à charge ou du conjoint;
  - Aménagement de la résidence ou d'un véhicule;
  - Pour les pompiers et premiers répondants : brûlures, défigurement et lésions visuelles.

### Produit pour événements spéciaux

Avec son nouveau partenaire, **AIG du Canada**, FQMA est également en mesure d'offrir un produit comportant une protection plus étendue ciblant des activités de groupes, comme les fêtes et les festivals ou autres événements spéciaux. Qu'il s'agisse d'une activité ponctuelle ou de plusieurs activités tenues tout au long de l'année, ce produit propose une couverture d'assurance accident aux employés, bénévoles et participants.

### Simple et abordable

L'assurance accident est simple à se procurer et à administrer en plus d'être abordable. Le coût varie principalement selon l'option choisie (capital assuré, avec ou sans indemnité hebdomadaire) et le nombre de personnes assurées. Aucune preuve d'assurabilité n'est requise; seul un questionnaire de proposition doit être rempli et transmis à FQMA par l'entremise d'un courtier local ou par FQMA, dépendamment de votre région.

Les municipalités, les MRC, les régies intermunicipales et les OBNL peuvent souscrire à ce programme d'assurance accident exclusif à FQMA qui se veut un excellent complément aux couvertures d'assurance collective et d'assurance responsabilité que vous détenez déjà!

Pour toute question concernant ce nouveau programme ou le programme d'assurance collective de la FQM, n'hésitez pas à me contacter, par téléphone au 1 866 951-3343, ou par courriel à [mjpellletier@fqm.ca](mailto:mjpellletier@fqm.ca).